

**PROCES-VERBAL COMPLET  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MERCREDI 5 AVRIL 2023**

**Le mercredi 5 avril 2023,**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le mercredi 29 mars mars 2023, conformément aux Articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie (salle du conseil municipal), en séance publique, sous la présidence d'Antoine Pichon, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Présents : M. Antoine PICHON, Mme Laëtitia LE BAYON, M. Yann LE GLUHER, Mme Claire RONDEAU, M. Sébastien LE NÉZET, Mme Isabelle RIVIÈRE, M. Jean-Pierre FOUILLE, Mme Estelle LE FLOCH, M. Denis LE GAL, M. Davy LE RUYET, M. Antoine LE SAËC, Mme Mireille POIRIER, M. Guillaume POULIN.

Absents : M. Alain LE GAL, Mme Angélique MANIC.

Pouvoirs : Mme Angélique MANIC donne procuration à Mme Laëtitia LE BAYON.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Madame Laëtitia LE BAYON est désignée secrétaire de séance.**

**Le procès-verbal du conseil municipal du 9 mars 2023 est validé à l'unanimité.**

*Les conseillers départementaux, Françoise Ballester et Gwenn Le Nay, sont présents pour exposer aux élus les différentes missions du Département. Ils font ensuite le bilan des subventions versées à la commune entre 2016 et 2022 sur l'ensemble des projets. Les élus échangent avec les conseillers départementaux sur différents sujets notamment les transports, le Parc de Poul Fetan.*

## **1. Attribution du marché de travaux d'aménagement de la rue Pierre de Coubertin, des abords de la résidence inclusive et des lotissements des Korrigans et Bigoin**

### Délibération n°2023-017

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence diffusé le 16 février 2023 dans Ouest France et sur le site [www.centraledesmarches.com](http://www.centraledesmarches.com), fixant la date de remise des offres pour le 10 mars 2023 à 12h00,

Considérant les procès-verbaux de la Commission d'Appel d'Offres réunie le mercredi 29 mars 2023.

6 offres ont été reçues :

- Lot 1 : terrassement - voirie : 3 entreprises.
- Lot 2 : eaux pluviales – eaux usées – eau potable : 2 entreprises.
- Lot 3 : espaces verts : 3 entreprises.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution du marché de travaux d'aménagement de la rue Pierre de Coubertin, des abords de la résidence inclusive et des lotissements des Korrigans et Bigoin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- décide d'attribuer, le lot 1 (terrassement – voirie ) à la société Pigeon Bretagne Sud d'Hennebont pour un montant de 411 852.80 € HT.
- décide d'attribuer, le lot 2 (eaux pluviales – eaux usées – eau potable) à la société Eurovia d'Hennebont pour un montant de 65 880.90 € HT.
- décide d'attribuer, le lot 3 (espaces verts) à la société Atlantic Paysage d'Auray pour un montant de 21 327.15 € HT.

## **2. Questions et informations diverses**

### Points sur les travaux en cours :

La restauration de la chapelle du Cloître se poursuit, les travaux de couverture sont en cours. Les travaux devraient se terminer en juin. Une inauguration de la chapelle restaurée est programmée pour le jour du pardon (avec l'appui du comité de chapelle), prévu le second dimanche de septembre, le 10 septembre.

### Information sur les solutions de remplacement du médecin de Quistinic :

Monsieur Le Maire explique poursuivre ses démarches pour trouver un remplaçant pour le médecin parti à la retraite le 31 mars. Il a pris contact avec des cabinets de recrutement pour accompagner la commune dans cette démarche. Le coût de la mission est relativement élevé mais le recrutement d'un médecin serait assuré avec un remplacement garanti sous 6 mois. Les élus sont partagés sur cette solution mais sont tous d'accord sur l'importance d'avoir un médecin sur la commune, ne serait-ce que pour pérenniser la pharmacie.

Les logements vacants du centre bourg : Sébastien Le Nézet présente l'inventaire qu'il a réalisé avec l'appui de Nathalie Le Guen de Lorient Agglomération (document joint). Il reste des logements à réhabiliter. Dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), 4 communes pilotes ont choisi de participer à une étude sur le territoire de Lorient Agglomération, dont Quistinic, et Audélor va les accompagner pour élaborer une stratégie pour diminuer la vacance de ces logements (contact avec les propriétaires, recherche des éventuels héritiers...). La mairie reçoit de nombreuses demandes de location et le manque de logements limite l'installation de nouvelles familles sur la commune.

LA SÉANCE EST LEVÉE A 21H25

Le secrétaire de séance  
Laëtitia Le Bayon



Le Maire  
Antoine Pichon

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. Pichon", written over the printed name of the Mayor.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Laëtitia Le Bayon", written over the printed name of the Secretary.

*En italique, les propos rapportés en débat du Conseil Municipal*

